

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **37 (1966)**

Heft 12

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

PD4

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVIIe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 12 Décembre 1966

SOMMAIRE

La carrière d'un Jurassien — Les prises d'intérêt étrangères dans l'horlogerie suisse
Situation et perspectives de l'industrie horlogère suisse — Les tendances actuelles de la
formation professionnelle sont-elles justifiées ? — Chronique économique — Annexes

La carrière d'un Jurassien

En consacrant son dernier bulletin de l'année à l'industrie horlogère, la clef de voûte de l'économie jurassienne, l'ADIJ se sent pressée de rendre hommage à la carrière d'un Jurassien particulièrement méritant, M. Edgar Primault qui, à la fin de cette année, rentrera dans le rang, cédant les rênes de la présidence de la Chambre suisse de l'horlogerie à M. Blaise Clerc, conseiller aux Etats neuchâtelois.

Né en 1895 à Courtelary, M. Edgar Primault, après de solides études juridiques aux Universités de Berne et de Neuchâtel, assumait différentes fonctions importantes à l'Office fédéral de l'air. L'un des premiers pilotes militaires, il s'intéressa avec passion à l'aviation. Promu colonel à l'âge de 45 ans, il devint commandant de l'aviation et rendit aussi de grands services à l'aviation civile.

Mais le domaine de l'automobile l'intéressait également puisque, dès 1928, il devint le directeur général de l'Automobile-Club de Suisse où il accomplit une œuvre féconde et utile, défendant la route contre le rail et l'économie privée contre l'étatisme.

Ayant présidé tour à tour la Ligue routière suisse, la Conférence nationale pour le trafic aérien, la Communauté technique de l'Association internationale des Automobiles-Clubs — ce qui lui valut de faire de nombreux voyages à l'étranger où il participa à de multiples congrès — il préside encore l'Office suisse d'expansion commerciale.

Toutefois, c'est en qualité de président de la Chambre suisse de l'horlogerie, dès 1945, qu'il put servir la grande industrie jurassienne.

On le sait, la Chambre, dont le siège est à La Chaux-de-Fonds, demeure l'instance de faite, le porte-parole de l'horlogerie auprès des pouvoirs publics et des représentations diplomatiques suisses à l'étran-



M. Edgar Primault